



Audit des sociétés de gestion

Public concerné

Programme de formation destiné aux collaborateurs des banques dépositaires (contrôleurs dépositaires, auditeurs), des sociétés de gestion (contrôle permanent et contrôle périodique), aux contrôleurs externes (cabinets d'audit, inspections générales...)

Animateur

La formation est dispensée par **Jean-Marie Castagnès**.

Jean-Marie a une expérience de plus de 20 ans dans le domaine bancaire et financier.

Consultant spécialisé dans le contrôle interne et la conformité des banques et des sociétés de gestion, il a assuré les fonctions de directeur administratif et de responsable de la comptabilité OPCVM et de Directeur dépositaire

Prestation éligible au budget formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754253975 auprès du Préfet d'Ile de France.

Pourquoi cette formation ?

Cette formation permet d'acquérir la méthodologie et les outils d'audit des sociétés de gestion de portefeuille et d'OPCVM.

Elle permet à l'auditeur externe d'aller à l'essentiel et d'appréhender les risques qui pèsent sur la société auditée.

Objectifs pédagogiques

- Les obligations des auditeurs externes : dépositaire, commissaires aux comptes, contrôle périodique...
- Le plan d'audit
- Les principaux outils utilisés par les sociétés de gestion

Durée : une journée

Lieu : 21 rue Drouot 75009, Paris

Dates : à déterminer

Organisation-inscriptions

Pour tout renseignement et l'organisation de séminaires sur mesure dans vos locaux ou bien dans notre salle de formation, contactez nous par mail: jpverrons@d2r.fr ou par téléphone : 01 40 82 74 92

